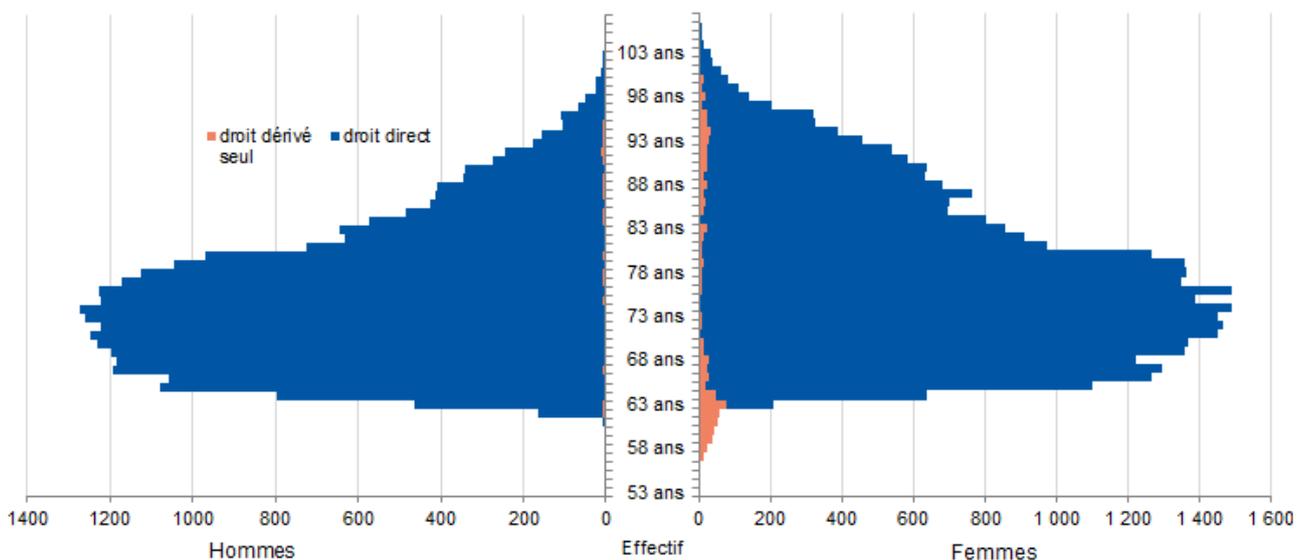


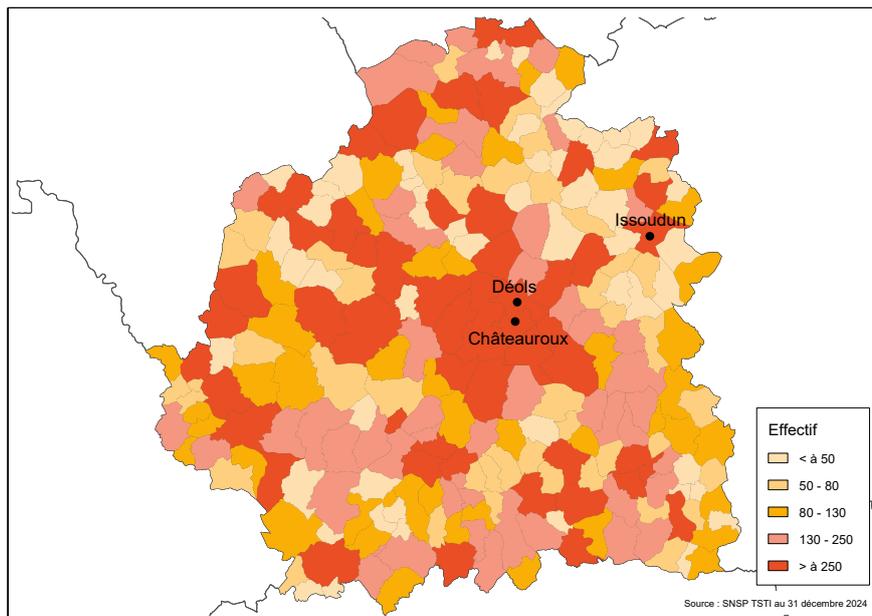
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 349	1 921	3 270
Droits directs (retraites personnelles)	1 161	1 202	2 363
Droits dérivés (retraites de réversion)	188	719	907
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	110	120	230
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	512	243	755
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,2 ans	75,6 ans	76,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	26 614	34 521	61 135
Retraités percevant un droit direct seul	25 122	24 286	49 408
Retraités percevant un droit dérivé seul	213	952	1 165
Retraités percevant les deux à la fois	1 279	9 283	10 562
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	3,2%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 311	4 787	14 098
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,8 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	943 €	810 €	868 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,0%	46,9%	35,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Châteauroux			
Nombre total de retraités	4 416	6 389	10 805
Retraités percevant un droit direct seul	4 207	4 435	8 642
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	166	177
Retraités percevant les deux à la fois	198	1 788	1 986
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	5,1%	5,1%
Issoudun			
Nombre total de retraités	1 330	1 906	3 236
Retraités percevant un droit direct seul	1 252	1 280	2 532
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	45	52
Retraités percevant les deux à la fois	71	581	652
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,4%	4,7%	4,1%
Déols			
Nombre total de retraités	950	1 158	2 108
Retraités percevant un droit direct seul	912	828	1 740
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	22	27
Retraités percevant les deux à la fois	33	308	341
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,1%	3,0%	2,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".